

# REGLEMENT DU CONCOURS BD

## FESTIVAL « BD'RÉPIAN » DES 18 ET 19 MAI 2019



### ART. 1 – Organisateur

L'association « L'enfant Lire » organise un concours de création de planches de bande dessinée à l'occasion de la 10<sup>ème</sup> édition du festival de BD jeunesse « BD'répian »

### ART. 2 - Conditions de participation

Le concours est ouvert aux personnes n'ayant jamais publié.

Il est composé de quatre catégories selon les années de naissance : 2010-2013/ 2008-2009/ 2004-2007/ 2003 et moins (à la date limite d'envoi de la participation).

Le scénario d'une planche non retenue pourra être sélectionné et dessiné par un auteur professionnel le jour du festival lors de la performance du « strip à 6 mains ».

Pour les écoles, une participation collective (classe entière ou groupes) est acceptée.

### ART. 3 – Modalités d'inscription

Les travaux présentés pourront être des originaux ou des copies. Ils devront parvenir affranchis au tarif en vigueur, de préférence non pliés et avant le 1er mai 2019 au plus tard à l'adresse suivante :

**Association L'enfant Lire - 17 avenue des treize vents - 34600 HERPIAN**

Le nom, prénom, date de naissance (jour, mois, année), l'adresse complète ainsi que le numéro de téléphone et le mail des participants devront être joints au dos de la planche. En cas d'absence d'une des informations, le jury se réserve le droit de ne pas prendre en compte la participation de la planche incomplète.

### ART. 4 – Description du projet

Les travaux devront présenter une histoire dessinée originale, complète avec ou sans texte, sur une planche, pourvue d'un titre, sur un support souple de format A4 ou A3, en noir et blanc ou couleur.

Une seule réalisation sera acceptée par participant.

Cette année, le thème choisi est « **DRÔLE D'ANNIVERSAIRE !** »

Les planches ne devront présenter aucun caractère politique, diffamatoire ou religieux. Si certains propos, dans la planche, sont jugés inadaptés, le jury se réserve le droit de ne pas prendre en compte la participation de la planche.

### ART. 5 – Composition du jury

Les travaux seront départagés par un jury composé des membres de l'Association L'Enfant Lire, d'un auteur de BD.

### ART. 6 – Remise des prix

Les résultats du concours seront rendus publics lors du festival, le samedi 18 mai 2019 à partir de 17h et consultables sur le site de l'association la semaine suivante : <https://bdrepian.com/> et sur sa page facebook BD'répian.

Les gagnants se verront attribuer, au moins, les prix suivants pour **chacune des catégories** (Cf. ART. 2) :

une BD dédicacée par un auteur professionnel, un abonnement de 3 mois au Journal de Mickey (catégories enfants)

D'autres lots pourront venir s'ajouter à ceux précédemment cités selon les partenariats.

En outre chaque participant aura un accès gratuit à un atelier lors du festival du mois de mai.

Les planches seront rendues publiques par une exposition lors du festival.

Le jury se réserve le droit d'attribuer des mentions spéciales.

Les gagnants seront informés personnellement. Les ouvrages envoyés non primés seront restitués par courrier dans les trois mois pour les participants qui en feront la demande.

Les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler le concours si les circonstances le nécessitent.

### ART. 7 – Conditions générales

Les candidats autorisent les organisateurs et partenaires à utiliser librement leur travail et leur nom pour exécution, reproduction, publication et représentation sur différentes formes de supports non commerciaux. Ces utilisations ne pourront pas donner lieu à rétribution.



### ART. 8 – Responsabilités

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

Le non respect d'une de ces dispositions entraîne automatiquement le rejet de l'inscription et du projet.

Les organisateurs recommandent aux participants de réaliser, à toute fin utile, une copie de leur projet. Ils déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des projets.

Pour tout renseignement supplémentaire contactez le 06.23.72.22.83